

Changement climatique

FONTE DES GLACES DE L'ANTARCTIQUE : LA NRL CONDAMNÉE D'AVANCE

D'un coût évident de plusieurs milliards d'euros, la Nouvelle route du littoral pourrait-elle être autre chose que le produit jetable le plus cher du monde ?

La fonte des glaces des glaciers de l'Ouest de l'Antarctique fera monter le niveau des océans de 4 mètres. Cela remet en cause tous les projets d'infrastructure sur le littoral, dont la route en mer de Didier Robert. A moins que ce dernier veuille faire de la NRL le produit jetable le plus cher du monde, et de loin!

Rappelons que c'est avec le stylo bille que s'est étendu dans le monde le modèle du produit jetable. Une fois toute l'encre consommée, pas de recharge ou de réparation, c'est la poubelle. C'était la rupture avec les stylos à encre que l'on pouvait garder de très nombreuses années.

Ce modèle s'est ensuite étendu aux rasoirs et à quasiment tous les types de produits. Le jetable ne concerne plus seulement le low-cost. Même des appareils électroniques haut de gamme sont bien souvent irréparables au moindre problème. D'où l'émergence depuis plusieurs années d'une alternative pour mettre fin à ce qui devient un gaspillage généralisé, c'est le durable.

Une route doit être durable

S'il y a bien un équipement qui est fait pour durer, ce sont les routes. Elles peuvent être en service pendant des siècles, à condition d'être entretenues. Dans des pays d'histoire plus ancienne, il n'est pas rare d'emprunter des ponts vieux de plusieurs centaines d'années. Dans notre île, des chemins bâtis par des esclaves sont toujours utilisés quotidiennement par des randonneurs: le chemin entre La Possession et Saint-Denis sur la corniche du littoral, les chemins pavé reliant le bas de Saint-Paul aux emplacements des anciennes plantations dans les Hauts sont des exemples bien connus. Il existe encore des exemples d'ouvrages du chemin de fer réutilisés par le réseau routier, notamment l'ancien pont de la rivière Saint-Etienne. Dans ce cas, ce sont des infrastructures qui ont plus de 120 ans. Plus près de nous, la route des Tamarins est elle aussi construite pour durer. Elle est conçue pour résister aux cyclones, et il est hors de question d'imaginer que des ponts



(photo J.M.H.)

Les vagues qui submergent la route actuelle vont être toujours plus haute à chaque cyclone, car le niveau de la mer ne cesse de monter. La fonte des glaces de l'Antarctique accentue ce phénomène. Pourquoi alors s'entêter à construire une route en mer?

tels que celui de la Grande Ravine doivent être reconstruits tous les 20 ans.

La première route du littoral a duré 15 ans

La route du littoral déroge à cette obligation de durer. La première était inaugurée en 1963. 15 ans plus tard, elle était rendue inutilisable. En 1978, la seconde route du littoral était mise en service. Pour cette dernière, les arguments étaient ceux utilisés aujourd'hui par les partisans de la route en mer de Didier Robert. La seconde route du littoral devait être indestructible, à l'abri des chutes de pierres car éloignée de la falaise, hors de portée de la houle car construite en hauteur et protégée par des tétrapodes en béton. A peine deux ans après son inauguration, elle était entièrement recouverte par un éboulement, emportant la vie de plusieurs jeunes Réunionnais. Il a alors fallu plus de 100 millions d'euros d'investissements sous la mandature de Paul Vergès pour réduire le risque des chutes de pierres grâce à la pose de filets. C'est alors qu'a été lancé le projet d'une alternative totalement sécurisée: le tram-train. Car tout comme le chemin de fer, le tram-train ne longe pas la mer, il passe sous la montagne dans un tunnel. Pendant ces 80

ans d'utilisation, le tunnel entre Saint-Denis et La Possession ne s'est jamais effondré, et n'a jamais été submergé. Il est toujours là, intact. C'est une grande différence avec la route du littoral. Mais le projet a été stoppé.

La NRL, c'est du jetable à plusieurs milliards!

Celui présenté par Didier Robert sonnerait donc la fin de vie de la route actuelle, à l'âge de 42 ans si les délais étaient tenus. Mais combien de temps durerait la route en mer? 42 ans comme la 2e route? 15 ans comme la 1ere? Ou encore moins? Sera-t-elle le prototype de la route jetable?

Une donnée essentielle vient d'être rendue

publique par la revue scientifique "Nature Climate Change". Dans un article, les chercheurs démontrent l'accélération de la fonte d'un glacier de l'Antarctique, le glacier du Pin. A lui seul, sa fonte fera monter le niveau des océans d'un centimètre. Mais il s'avère que l'Ouest de l'Antarctique subit un réchauffement important. C'est un volume d'eau considérable, et la désintégration de ces glaciers pourrait faire monter le niveau de la mer de 4 mètres. Compte tenu de l'évolution du climat, cette hypothèse n'est pas à exclure dans les décennies à venir. Cela remet en cause tous les aménagements en bord de mer. Quant à la nouvelle route du littoral, elle est condamnée avant même d'être construite par les effets du changement climatique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Electricité : Haïti en avance sur La Réunion

Il y a 4 ans, Haïti a connu une des plus grandes catastrophes de l'histoire. Plus de 200.000 personnes ont disparu à la suite d'un tremblement de terre. En un instant, un Etat avait perdu ses archives, et le siège du pouvoir s'était écroulé. Il a fallu tout reconstruire. 4 ans après, de nombreux sinistrés continuent de vivre sous une tente, dans un camp de réfugiés. D'autres sont obligés de dormir dans la rue. Le défi reste immense. La reconstruction donne des raisons d'espérer.

A 50 kilomètres de la capitale Port au Prince, un centre hospitalier universitaire est sorti de terre à Mirebalais. Sa particularité, ce sont les 1800 panneaux photovoltaïques qui assurent la production de l'électricité dont il a besoin. Il existe à La Réunion plusieurs hôpitaux. Toutes les personnes qui ont fréquenté ses services savent qu'ils sont dotés de nombreux appareils fonctionnant à l'électricité. C'est pourquoi tous les hôpitaux de La Réunion sont équipés de groupes électrogènes, pour assurer la continuité des soins même si le réseau électrique est coupé comme souvent pendant les cyclones.

A Haïti, qu'il y ait ou pas un cyclone, cela ne changera rien car l'hôpital de Mirebalais est autonome sur le plan énergétique. Son fonctionnement ne dépend donc pas du rétablissement d'une ligne électrique abîmée. Pas besoin non plus d'un groupe électrogène qui rejette du gaz carbonique dans l'atmosphère. Il est donc intéressant d'étudier de près comment les Haïtiens arrivent à faire marcher un hôpital avec le soleil. Car nos deux pays ont plusieurs points communs: ils sont sur la trajectoire des cyclones, et ils ont abondamment ensoleillés.

Haïti est un pays économiquement très pauvres. Mais ils montrent au monde que sur un secteur décisif, celui des énergies renouvelables, ils sont en avance. La Réunion aussi était en avance, mais aujourd'hui ce sont les Haïtiens qui montrent la voie à suivre, tout simplement parce qu'ils tiennent compte de la réalité de leur environnement.

J.B.

Après les annonces faites par François Hollande aux journalistes

Conférence de presse du PCR à 14 heures

François Hollande a tenu hier une conférence de presse. Lors de la rencontre avec les journalistes, le chef de l'Etat a précisé la feuille de route de la politique qu'il compte mener lors de la seconde partie de son mandat présidentiel. Hier, le PCR a eu une première réaction. Le Parti communiste réunionnais constate

une poursuite de la politique d'austérité, ce qui aura des conséquences. Quels seront les effets sur La Réunion des orientations précisées mardi par François Hollande. Aujourd'hui, le PCR donnera son analyse de la situation lors d'une conférence de presse, à 14 heures à l'hôtel le Saint-Denis, à Saint-Denis.



Le mois dernier avait lieu la précédente conférence du PCR, avec Yvan Dejean et Maurice Gironcel.

5 députés du Parlement européen interpellent le gouvernement

Tête de porc devant une mosquée à Mayotte : le silence de la France

Dans un communiqué, les Députés européens de France et d'Outre-mer de la Gauche Unitaire Européenne (GUE/NGL), Younous Omarjee, Jean-Luc Mélenchon, Patrick Le Hyaric, Marie-Christine Vergiat, Jacky Hénin, dénoncent les actes racistes commis sur la Mosquée de Mayotte durant le réveillon du nouvel an et le silence à ce sujet des plus hautes autorités de la France.

Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 2014 un acte raciste, odieux a été commis sur l'île de Mayotte. Une tête de cochon a été posée devant l'entrée d'une mosquée. L'enquête en cours aurait d'ores et déjà permis d'identifier les auteurs et d'établir que des militaires de l'armée française seraient directement et indirectement impliqués. Si la profanation de ce lieu de culte a soulevé une vague d'indignation sans précédent dans

ce département français de l'Océan Indien, en revanche aucune grande voix ne s'est élevée sur le continent pour condamner cet acte raciste, insultant pour la foi islamique et d'incitation caractérisée à la haine raciale. Dans le contexte actuel que traverse notre pays, rien ne doit venir conforter le sentiment répandu d'une indignation sélective et d'un deux poids deux mesures. Rien ne doit venir non plus jeter le trouble sur la sincérité et la crédibilité des luttes

menées pour défendre les valeurs de la République. Et quand celles-ci sont attaquées à Mayotte, c'est aussi toute la République qui doit s'en trouver meurtrie et offensée. Nous appelons donc les plus hautes autorités de l'État, le Président de la République, le Premier Ministre, le Ministre de l'intérieur, la Ministre de la Justice à exprimer avec la plus grande force la condamnation solennelle de cet acte raciste et d'incitation à la haine raciale qui offense la République. Celle-ci est atten-

due de tous les Mahorais.

Younous Omarjee, Député européen, Alliance des Outremer, GUE/NGL

Jean-Luc Mélenchon, Député européen, Front de Gauche, GUE/NGL

Patrick Le Hyaric, Député européen, Front de Gauche, GUE/NGL

Marie-Christine Vergiat, Députée européenne, Front de Gauche, GUE/NGL

Jacky Hénin, Député européen, Front de Gauche, GUE/NGL

A 18 heures à l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis

Chagos : Conférence du professeur André Oraison

Voici le texte de l'invitation à sa conférence adressée aux médias par le professeur Oraison.

Les habitants des îles Chagos - familièrement appelées les «Ziles-là-haut» par les créolophones d'Agaléga - ont été sacrifiés dans le secret, en 1961, sur l'autel des intérêts stratégiques des Puissances occidentales au nom de la raison d'État. Tous ont été «déplacés» par les Britanniques, entre 1967 et 1973, à la demande pressante des Américains pour permettre la construction, sur l'atoll de Diego Garcia, de la plus importante base militaire américaine

en dehors du territoire des États-Unis. Ces exilés survivent dans les bidonvilles de Port Louis à Maurice avec néanmoins l'espoir tenace de pouvoir un jour revenir sur leurs terres natales ou la terre de leurs ancêtres.

Or, après bien des vicissitudes, cette espérance pourrait bien enfin être exaucée à la veille du renouvellement - le 30 décembre 2016 - du bail consenti par les Britanniques aux Américains sur l'atoll de Diego Garcia. Il est vrai

que la mauvaise conscience de la Grande-Bretagne à l'égard des Chagossiens a probablement atteint sa phase de culmination: depuis le mois de juillet 2013, des contacts plus ou moins officieux et informels sont en effet engagés entre les autorités britanniques et les représentants de la communauté chagossienne. Les pourparlers devraient logiquement permettre aux exilés des Chagos de revenir - après une étude de faisabilité déjà commandée par le Gouvernement britannique - sur les atolls de Peros Banhos et de Salomon et même dans la partie orien-

tale de Diego Garcia qui échappe au processus de militarisation.

C'est cette question du retour tant espéré des Chagossiens dans leur pays qui sera au centre de notre prochaine conférence, intitulée: «Plaidoyer pour le retour de Chagossiens sur leurs terres natales».

Cette conférence aura lieu le jeudi 16 janvier 2014 à 18 heures à l'ancien Hôtel de ville de Saint-Denis (Salle des mariages). Vous êtes cordialement invités à cette manifestation de soutien aux exilés des «Ziles-là-haut».



Le Caire, 15 millions d'habitants, est la plus grande ville d'Afrique et du Moyen Orient. Étant donné l'importance de la population de l'Égypte, son avenir influera sur toute cette région.

Trois ans après le Printemps arabe, vers une nouvelle Constitution

53 millions d'Égyptiens appelés aux urnes

Les Égyptiens ont été appelés, mardi 14 et mercredi 15 janvier, à voter pour ou contre la nouvelle Constitution, écrite par une cinquantaine de personnalités. Ce référendum sera un test pour l'armée et son chef, Abdelfattah al-Sissi, qui a destitué le président Mohamed Morsi.

Six mois après la destitution par l'armée du président issu des Frères musulmans, Mohamed Morsi, le pays est confronté à une violente contestation des milieux islamistes. La nouvelle Constitution a été rédigée par une cinquantaine de personnalités sensées représenter la société égyptienne. C'est la différence avec la Constitution actuelle, élaborée sous la présidence des Frères musulmans par une assemblée constituante principalement composée d'islamistes.

L'armée, toute puissante

Le texte possède quelques avancées libérales par rapport au précédent, notamment avec l'égalité entre les hommes et les femmes inscrite clairement dans la Constitution. De plus, pour la première fois, il est fait mention certaines conventions internationales en matière de droits de l'Homme. Conséquence, la torture y est désormais criminalisée.

En dépit de ces changements, la charia (loi islamique) reste la principale source du droit dans le pays. Cependant, le texte interdit les partis politiques fondés sur des «bases religieuses», une mesure contre les Frères musulmans. Selon l'Agence France Presse, le budget de l'armée est opaque et géré indépendamment. Le budget est alors hors du

contrôle du Parlement, donnant au Conseil suprême des forces armées tous les pouvoirs pour nommer le ministre de la Défense au cours des deux prochains mandats présidentiels. Les tribunaux militaires pourront juger des civils. Abdelfattah al-Sissi est considéré comme un sauveur par ses partisans, qui le voient comme la seule personne capable de stabiliser le pays. Interrogé par l'AFP, le 11 janvier sur la présidentielle, Abdelfattah al-Sissi a expliqué que «l'Égypte est au seuil d'une étape décisive de son histoire, dont le résultat est attendu par le monde entier. Si je suis candidat, il faut que ça soit à la demande du peuple et avec un mandat de l'armée. Nous sommes en démocratie.» D'après les observateurs cités par l'AFP, le chef de l'armée ne se présentera qu'en cas de haut score pour le «oui» au référendum.

«Oui» visible, «non» invisible

Depuis le mois de décembre, des affiches vertes pour le «oui» sont collées dans l'ensemble des villes du pays et notamment sur la place Tahrir du Caire. Tandis que la campagne du «non» est «quasiment invisible», a constaté l'AFP. Campagne menée par les Frères musulmans, ces derniers sont très critiques vis-à-vis du texte rédigé par le nouveau pouvoir.

La confrérie est toujours muselée, après avoir remporté massivement les deux premiers scrutins libres de l'histoire de l'Égypte, lors des législatives de 2012, puis la présidentielle de 2013. La confrérie des Frères Musulmans a été interdite et placée sur la liste des organisations terroristes par le pouvoir, fin décembre 2013. Selon Roland Lombardi, doctorant à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) de l'université Aix-Marseille, sur 20 minutes, la situation des Frères Musulmans est une «purge (qui, ndlr) va continuer, entraînant un risque de radicalisation de certains membres des Frères musulmans, mais qui devraient vite être marginalisés. Il n'y aura pas de soulèvement généralisé. S'il y a des attentats, ce sera sporadique».

La tension reste intense dans le pays. Une bombe «de faible puissance», selon un général de la police cité par l'AFP, a endommagé la façade d'un tribunal où se tenait un bureau de vote, dans un quartier populaire du sud-ouest du Caire. Devant un bureau de vote installé dans une école du centre du Caire, soldats et policiers étaient déployés. Ils sont 160.000 soldats et 200.000 policiers à assurer la sécurité du scrutin. Certaines organisations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé «un scrutin organisé dans un climat de peur et de répression de toute opposition».

» Di sak na pou di

Cinq autres élues larguent Eric Fruteau ?

On dit souvent que «les fautes d'hier sont les cauchemars d'aujourd'hui». Ce proverbe japonais s'applique parfaitement au cas d'Eric Fruteau dont les dernières semaines à la mairie de Saint-André virent au calvaire, tant il est de plus en plus isolé et largué au fil des jours par des élus de sa majorité, et pas des moindres, sur lesquels il croyait compter jusqu'au bout pour soutenir son épouse, candidate aux municipales, laquelle par ailleurs avouant curieusement ne pas être intéressée par la fonction d'élue car elle a deux filles à s'occuper! Comprenez qui pourra. Quoi qu'il en soit, la roue tourne et le Maire de Saint-André en fonction jusqu'en mars prochain ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

Personne n'a oublié la séance du conseil municipal du Vendredi 15 novembre 2013, où pour la première fois, elle n'a pu se tenir grâce à la présence «providentielle» de quatre élus de l'opposition à la botte de Serge Camatchy et qui ont assurés le quorum, sauvant le maire arrogant de Saint-André de l'humiliation. Les choses se sont accélérées depuis sans que la presse, bizarrement, n'en ait fait échos, alors que tout Saint-André en parle. Les fêtes, puis le passage de Bejisa expliquant sans doute cela.

Eric Fruteau, qui n'a à la bouche que les mots honnêteté et intégrité, peut-il apporter le démenti à la population de Saint-André, à l'information selon laquelle récemment cinq élues, s'ajoutant aux autres, l'ont officiellement largué? Sacré cadeau de Noël! Il s'agirait de deux adjointes, deux adjointes déléguées et une conseillère municipales, désavouant ainsi, un peu tardivement certes, son entêtement à imposer son épouse comme candidate, mais sérieusement irritées par son égocentrisme exacerbé. Sachant qu'une adjointe vante à qui veut l'entendre avoir adressé au maire sa démission, une autre ayant rendu sa voiture de fonction. A noter que Michèle Caniguy était présente à la conférence de presse tenue à Sainte-Suzanne par Huguette Bello et Daniel Alamélou.

Et puisqu'on y est, Eric Fruteau peut-il informer aux Saint-Andréennes et Saint-Andréens: quelles sont à ce jour les relations qu'il entretient avec son adjointe des Ressources Humaines, celle à la Culture, ou encore avec l'adjointe déléguée à la Petite Enfance, et l'autre déléguée à l'Habitat, pour ne citer qu'elles.

Le maire de Saint-André ne compterait plus qu'à ce jour qu'une douzaine d'élus, sans conviction, autour de lui, sur 43! Vive Saint-André uni et rassemblé! «Saint-André i avans et i refé!» Et parmi la douzaine de rescapés, certains ne sachant plus sur quels pieds danser, seraient sur le départ, sachant, et c'est le plus rigolo, que le fidèle parmi les fidèles, lui, s'activerait dit-on à sa manière, en misouk, non pas pour «C. Fruteau», mais dans l'objectif des prochaines cantonales! Eh oui! Voilà au moins quelqu'un de prévoyant! Mais ne dit-on pas aussi que l'espoir fait vivre les imbéciles!

Finalement, il est à retenir qu'au fur et à mesure que les jours passent, celui qui voulait abattre le PCR et Paul Vergès, se retrouve davantage dans la profondeur des ténèbres. Et, ils sont de plus en plus nombreux, à Saint-André, et moi le premier, à souhaiter qu'il y reste le plus longtemps possible.

Paul Dennemont,
Saint-André

C'EN EST TROPE !

Albert Lévy et le silence des prétoires

Mon avocat se penche sur son interphone sur lequel son doigt gras appuie: «Apportez-moi le dossier de Monsieur Angrand.» Un bref silence. La porte s'ouvre, laisse place à une secrétaire maquillée à outrance qui me déshabille du regard: «Le voilà, Maître.»

Il le prend soigneusement. «J'aime le dossier de M. Angrand, car c'est le plus confortable.»

Et il le coince derrière sa nuque.

«Je vous écoute...»

- Je suis... Monsieur Angrand.

- Ah, oui, c'est vrai, c'est vous... Et où en est votre affaire?

- Précisément, Maître, c'est ce que je voulais savoir.

- Ne vous inquiétez pas: nous avons l'affaire bien en main.»

Je regarde ses mains qu'il se met à joindre, elles demeurent vides. Il fait un geste ambigu qui signifie soit: Que voulez-vous que j'y fasse?, soit: Et voilà!, ou...: Remettez votre affaire à Dieu... Puis il se fend d'un soupir qui peut dire: Priez Dieu, Allah ou Jéhovah, mais moi j'ai du travail. Façon habile et détournée de me rappeler qu'il est aussi député à Paris.

Puis il se ravise, il me regarde avec douceur et sympathie. «Vous savez, Monsieur Angrand, votre affaire n'est pas facile. Je m'en suis entretenu –de façon officieuse, bien entendu–, avec le juge des instructions centrales, il me dit que ça pourrait avancer de manière significative si...»

- Si quoi?

- Si vous lui rendiez visite. Il est aussi président des amis de Claude Nerval, vous savez le poète...»

Je lâche un Oui, plus par commodité que par conviction.

Je ne me suis pas rendu au rendez-vous: ça aurait été insulter un Poète.

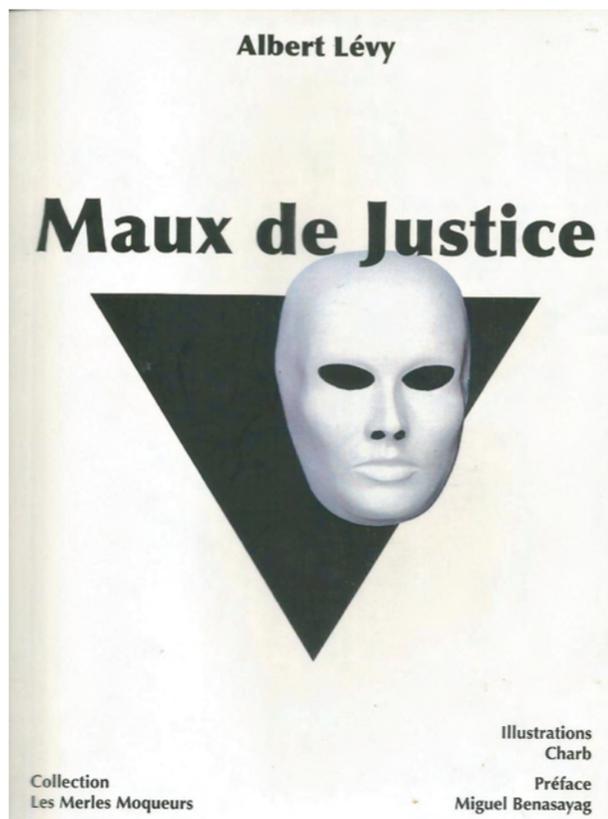
Albert Lévy n'est pas poète, mais un souffle printanier qui circule dans le désert des prétoires, et dépoussière quelques dossiers oubliés de <tous. Parmi les récipiendaires et les dithyrambes, il est une voix singulière. Le concert des rouages a son grain de sable, c'est Albert Lévy.

Contrairement à un Thiel ou un Bilger, il écrit quelque chose qui ne ressemble pas à de l'autocélébration, ou à la célébration d'une institution, trop occupée d'elle-même pour comprendre ce que le peuple pense d'elle. Certains se font une haute idée de la justice, et comme je l'ai entendu en gendarmerie, la voudraient sacrée, intouchable, de peur que la société ne s'effondre si une moindre critique l'effleurait. Au lieu de «transformer la guerre faite par une poignée d'hommes en paix pour tous», elle provoque la guerre contre quelques uns pour en protéger d'autres, parmi les siens. Les faits sont là. Il faut dire que Lévy a l'avantage, comme Éric de Montgolfier, d'avoir fait face à l'institution, d'avoir été de l'autre côté. C'est une expérience absolue. Avec Lévy, le débat se met en marche. Je ne sais pas s'il ira loin. J'ai des doutes.

Il écrit: «L'égalité des chances assure aux hommes l'artifice des droits, en leur permettant de partir dans la vie avant les autres»... «L'égalité des chances n'est rien d'autre que du marketing politique et social qui permet aux hommes de désirer ce qu'ils n'auraient jamais eu, si le hasard n'avait pas décidé pour eux de les hisser là où ils ne seraient jamais allés.»

«La démocratie justifie la pénalisation de la pauvreté pour édulcorer le crime organisé et le rendre moins visible. Elle atténue la réalité de la corruption pour la rendre supportable». Elle use du saupoudrage pour tromper la foule des crédules.

Miguel Benasayag, l'auteur du Manifeste du réseau de résistance alternatif, a les mots qu'il faut pour décrire la posture d'Albert Lévy: «Le seul énoncé progressiste possible est celui qui affirme que la société est tout le



Maux de justice d'Albert Lévy, À plus d'un titre éditions, collection Les Merles Moqueurs, illustrations Charb

monde, et ceci divise la justice en deux tendances opposées: soit elle défend et protège la 'bonne société', soit elle nous défend et protège tous, c'est-à-dire aussi le transgresseur, le délinquant, l'inadapté.»

On se dit: Ce Lévy, il danse sur des œufs. Et sa danse est belle et légère: «Monsieur le Président, il faut que je vous dise, ce matin, il me faudra désertier la salle d'audience pour ne pas déclarer la guerre aux pauvres, mais dites bien à ma hiérarchie que je serai sans état d'âme, lorsqu'elle viendra me faire chercher pour lui rendre des comptes...»

De l'intérieur, il contemple le collimateur. Mais tant qu'il y aura des Lévy, des Barsamian, des Montgolfier, l'institution aura du mouron à se faire, et elle fera bien.

En septembre 1998, une juge d'instruction place Albert Lévy sous contrôle judiciaire avec obligation de soin psychologique pour «paranoïa», motif tout prêt pour répondre à ceux qui oseraient la critiquer de l'intérieur. Pour ce magistrat, il y a juge et jugeur. Les jugeurs se sentent «investis d'une mission quasi divine, distribuent à longueur d'audience des mois et des années de prison pour remettre du bien dans des consciences égarées et sans ordre. Le sens de la peine a déserté leur esprit... Et l'horreur des prisons, pour eux, est redevenue insignifiante». Le jugeur ne s'exprime pas autrement: «Lorsqu'il dit le droit, le juge n'a pas à se préoccuper des conséquences de son jugement»...

«Maux de justice» est un petit livre de révolté, illustré par un Charb en pleine forme, qui incarne le juge en chien malpropre, les yeux bandés, le glaive en main, un chien-chien carpette sur laquelle les riches essuient leurs pieds, qui joue au foot avec le boulet que le condamné traîne au pied...

Non, la France n'est pas tout à fait morte. Tant qu'il y aura tout au moins des voix comme celle de Lévy.

Jean-Charles Angrand

Otè!

Tir kréol dann kèr lo park pou bord ali!

Matant Zélida la ékri Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté rouj-de-fon dovan l'éternité,

Na kékshoz mi konpran pa dann so park nasyonal lé-o. Alor, koméla, tout lé défandi! Alor koméla ou na in bout la tèt é lé pi aou! Ou na in pti biznès dann lo famé park é i fo ou i tak baro! Mèm in lélvaz lé défandi an rézon ké ou i détrui la natir! Mèm in landroi pou pikniké, i fo k'i fèrm. È toulmoun i koné kréol i èm alé dan la natir pou manz son rogay sosis. Sète-la osi i pé pi fèr! Sa sé in n'afèr ki ènèrv amoin, oir in pé d'moun i sort déor, i koné mèm pa La Rényon i ariv isi épi i défann. Rod gèp? Défandi. Rod ti mizo pointi,? Défandi. Piknik? Défandi. Fransh vérité, sé lo bann défandèr ki fodré défann. Tok! Pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, Mi koné pa si ou lé bien o kouran, é si sak ou i di lé vré, mé pou ma par mi konpran pa bien tout lo déray lo park nasyonal. Normalman, d'après sak l'avé di, lo park sé pou protèz la natir san anpèsh demoun travay, sirtou san détrui lo bann z'aktivité nana dann lo park pars lo park sé près tout lé o, é si i gingn pi fé arien dann tout lé o nou sar mal baré. An pliské sa ni antann bann fraz konm: lo park for avèk bann fèb é fèb avèk bann for. I antan dir prosé vèrbal i tonm dsi la tête bann ti kolon. Konm karapat dsi tété bèf mèg.

Sak lé vré, pou moin, sé ké so z'afèr-la lé pa klèr dan la tête demoun, é kan lé pa klèr, konm mon gran-mèr i di sé ké nana dé shoz pou kashyété. Bin si nana dé shoz a kashé, i fo mète sa o gran jour. In bon l'informasyon sé lo komansman la klarté, sé lo komansman la démokrasie é malèzèzman la pa lo ka zordi. Lo rényoné nana kant mèm lo droi konète sak i fé dann son péi, lo droi konète é si i fo lo droi shanj lé shoz. tok! Pran sa pou ou!

Justin

NB. Dsi la késtyonn piknik Piton Rouj, i di i vé fèrm sa pars lé dann kèr lo Park, mé i vé grandi lo Piton Sèk pars lé dsi bordaz lo Park, mèm si i fo dépans larzan an kantité. I di pa si sava dépans 360000 éro pou sa? Pou l'gou fé dégaj lo kèr lo park é rannvoy kréol dsi l'koin, donk bord ali.